

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS			DÉPARTS POUR CHEMINS DE FER		ARRIVÉES DE		ANNONCES																	
1 an	6 mois	3 mois	5 50	7 38	8 09	10 58	2 —	8 41	4 57	7 40	BIENNE	7 08	8 —	10 10	11 13	12 25	15 16	17 40	19 05	11 10	CANTONALES	NON CANTONALES		
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	4 40	7 10	11 32	11 35	4 12	7 52	LAUSANNE	7 80	10 40	8 86	6 15	7 22	10 10	De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15	• 4 à 5	0 65	Réclames	0 25	
rendue franco	10 —	5 50	7 43	12 —	1 35	5 28	8 —	11 15	PONTARLIER	7 10	8 02	8 —	6 50	7 10	11 —	• 6 à 7	0 75	8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —			
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	5 12	8 17	11 28	—	4 26	8 30	LOCLE	7 —	10 46	8 15	—	7 35	9 38	• 8 lignes et au delà, la ligne	0 08	Adresse au bureau	0 50	Répétition	0 8			
par 2 numéros	17 —	9 —	BATEAUX A VAPEUR																					
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.			7 30	1 30	5 30	MORAT	7 20	8 55	7 25															
			Par Chez-le-Bart: 7 30 1 25		Par Cudrefin: 5 45	ESTAVAYER	Par Cudrefin: 7 05	Par Chez-le-Bart: 7 05	11 45	4 30														

Bulletin météorologique. — JUIN
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Tempér. en degrés cent.	MOY. ENNE	MINI. MUM	MAXI. MUM	MOYENNE MOYENNE	BRUM. MOYENNE	Eau tombée	Vent domia.	DIR.	FOR. CE.	ÉTAT DU CIEL
24	21.7	8.8	28.1	722.0				NE	faibl.	clair	

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

23	18.4	12.0	21.4	870.0				var.	faibl.	très clair
----	------	------	------	-------	--	--	--	------	--------	------------

NIVEAU DU LAC :
Du 27 (7 heures du matin) : 430 m. 7
Du 27. Température moyenne du lac : 19°

Les changements de domicile doivent être annoncés dans la huitaine sous peine de fr. 2 d'amende.
Article 11 du règlement.
Direction de police.

IMMEUBLES A VENDRE
Propriété à vendre
Dans un village industriel du Val-de-Ruz, on offre à vendre de gré à gré un bâtiment récemment construit et dans une magnifique situation. Rapport assuré. Terrain de dégagement attenant d'environ 1300 mètres en nature de jardin et verger. Cet immeuble conviendrait aussi à des personnes désirant faire chaque année un séjour agréable à la campagne. Conditions très avantageuses. S'adresser en l'étude de M. Jules Morel, avocat et notaire, à Cernier. (H-3092-J.)

Vente de deux Maisons à NEUCHÂTEL
Pour cause de départ, on vendra par voie d'enchères publiques en l'étude de P.-H. Guyot, notaire, à Neuchâtel, Place du Marché, n° 8, deux maisons avantageusement placées au centre de la ville, savoir :

Rue du Seyon n° 12. — Un grand bâtiment à l'angle des rues du Seyon et de l'Hôpital, ayant quatre beaux magasins au rez-de-chaussée dont deux ont leurs entrées dans la rue de l'Hôpital, avec arrière-magasin, cour et laboratoire, caves au sous-sol et 7 appartements dans ses divers étages, le tout en fort bon état d'entretien. Limites: Nord, la rue de l'Hôpital; Ouest, la rue du Seyon; Est, l'hoirie de M. Sigris; Sud, M. Laager-Tissot. — Assurance: fr. 102,000.

Rue des Moulins n° 14. — Soit un peu plus haut que l'immeuble précédent, une maison placée entre cette rue et celle du Seyon, se composant d'un rez-de-chaussée avec magasin et atelier, cave et trois étages à l'usage d'habitation. — Façades en pierre de taille. — Assurance: fr. 13,600.

Par leur situation exceptionnelle, ces immeubles offrent au commerce un avantage évident et constituent en outre un placement très avantageux pour les capitaux qui cherchent un emploi.

Propriété à vendre
Jolie petite maison, 4 à 8 chambres et dépendances, à proximité de la ville, avec jardin. Vue du lac et des Alpes. S'adresser Sablons n° 2.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES
Vente de bois
Lundi 4 juillet 1887, la Commune de Boudry vendra par enchères publiques

et sous de favorables conditions, dans sa forêt dite la Montagne :
220 plantes sapin pour billons, échelles et charpente,
8 tas de perches,
29 stères hêtre et sapin.
Rendez-vous à 7 heures du matin à la métairie Bindith.
Boudry, le 25 juin 1887.
AMIET, directeur des forêts.

ANNONCES DE VENTE
Au chantier de la gare
O. PRÊTRE
BOIS BUCHÉ
rendu entassé au bûcher (19 cercles au stère)
Foyard à fr. 18 — le stère.
Sapin à fr. 13 —
Combustibles de tous genres.
Matériaux de construction :
Ciments, chaux, gypse, briques et planelles, produits réfractaires, lattes et liteaux, tuyaux pour conduites et cheminées, etc.

Cravates pour Messieurs
HAUTE NOUVEAUTÉ
Grand choix de
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
pour hommes, jeunes gens & enfants.
Travail soigné, aux prix les plus avantageux
CHEZ
W. AFFEMANN
Marchand-Tailleur
PLACE DU MARCHÉ 11
Costumes tricotés, véritable système JÆGER, sur mesure.
A vendre quelques cents fagots de foyard, que l'on rendrait à domicile. S'adresser rue de la Place d'Armes 10.



Bitter ferrugineux au quinquina
Une bouteille à 2 fr. 50 suffit pour combattre avec succès l'appauvrissement du sang, l'anémie et la faiblesse de l'estomac. Plus digestif que les autres préparations de ce genre. Certificats de la ville à disposition. Pharmacie FLEISCHMANN, Grand'rue 8, Neuchâtel.

LISEZ S. V. P.
MESDAMES ET MESSIEURS,
Afin de clôturer l'écoulement de tous les articles :
OMBRELLES, EN-TOUT-CAS, BAINS-DE-MER
du lundi 27 juin au samedi 2 juillet,
VENTE EXTRAORDINAIRE
à n'importe quel prix.
ENTRÉE LIBRE
A la véritable liquidation de la Fabrique de parapluies Grand'rue, NEUCHÂTEL.
On est prié de ne pas confondre mes annonces avec certaines ayant pour but la réclame.
Votre très obligé,
P. FRANCON.

ÉLÉGANCE CHEMISES SOLIDITÉ

Et tous les articles rentrant dans la spécialité du chemisier

FOURNITURES POUR CHEMISES
Mode du jour
Modèle livré dans 24 heures

Depuis le 1^{er} janvier 1887, nouveau tarif réduit défiant toute concurrence.

JOS. RÉMY
CHEMISIER
sous le Grand Hôtel du Lac, Neuchâtel.
MAISON FONDÉE EN 1867.

BLANCHISSERIE

COUPE ARTISTIQUE FABRICATION SUR MESURE CONFECTION SOIGNÉE

Extraits de Malt du Dr. G. WANDEK à Berne.

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration fr. 1.30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1.40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis 1.40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1.70
Vermifuge. Remède très-efficace, estimé pour les enfants 1.40
Contre la coqueluche. Remède très efficace 1.40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques, scrophuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants 1.40
Diasasés à la pepsine. Remède contre la digestion 1.40
Sucre et bonbons de Malt, très recherchés contre les affections catarrhales. Ce sont les seuls produits de Malt, qui aient obtenu une Médaille à Brême en 1874.

A l'Exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité.
Dans toutes les pharmacies à Neuchâtel; chez MM. CHAPUIS, aux Ponts; CHAPUIS, à Boudry; ANDREAE, à Fleurier; CHOPARD, à Couvet; BOREL, à Fontaines; LEUBA, à Corcelles et ZINTGRAFF, à St-Blaise.

CACAO VAN HOUTEN
pur et soluble en poudre.

PRIX DE DÉTAIL POUR TOUTE LA SUISSE :
La boîte de 1/2 kilo net fr. 4.—
" " 1/4 " " 2.20
" " 1/8 " " 1.20 (M-5023-Z)

A se procurer dans toutes les meilleures pharmacies, drogueries, épiceries, confiseries et magasins de comestibles.

Avis aux abonnés
Les personnes dont l'abonnement expire le 30 juin, sont priées de le renouveler. Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements à 3 et 6 mois dès le 30 juin. — Sauf avis contraire, nous préleverons en remboursement, dans la huitaine, le montant des abonnements non encore réglés.

Extrait de la Feuille officielle
— Faillite du citoyen Sclérier, Oscar-Amédée, fondeur, époux de Marie-Joséphine née Fréhelin, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe du tribunal civil, à la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 26 juillet 1887, à 2 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siégera à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 27 juillet 1887, dès les 9 heures du matin.

— Tous les créanciers et intéressés à la succession acceptée sous bénéfice d'inventaire de dame Charlotte-Sophie née Sunier, veuve de Gacon, Henri-Ferdinand, quand vivait maître serrurier, à Neuchâtel, sont péremptoirement assignés à comparaître devant le juge de paix de Neuchâtel, qui siégera à l'hôtel de ville du dit lieu, le mercredi 29 juin 1887, à 10 heures du matin, pour suivre aux opérations de la liquidation.

PUBLICATIONS SCOLAIRES
Môliers. — Instituteur de la 1^{re} classe mixte. Traitement : fr. 1900, plus fr. 100 pour leçons aux apprentis. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 25 juillet 1887. Examen de concours : le 20 juillet. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 18 juillet prochain, au citoyen Parel, Auguste, président de la Commission d'éducation, et en avisant le Département de l'Instruction publique.

PUBLICATIONS MUNICIPALES
A teneur de l'article 6 de la loi fédérale et l'article 7 du décret du Grand Conseil du 10 septembre 1872 sur les élections et votations fédérales, les électeurs sont avisés que les registres électoraux sont à leur disposition :
à Neuchâtel-ville, bureau du recensement, à Serrières, maison de l'école.
Direction de police.

ATELIER DE MARBRERIE & SCULPTURE J. ALEXANDRE CUSTOR

29, Faubourg du Lac, 29

VIS-A-VIS DU JARDIN ANGLAIS
A NEUCHÂTEL

GRAND CHOIX DE MONUMENTS EN TOUS GENRES

Marbres du pays et de l'étranger — Syénit.

CHEMINÉES — GARNITURES DE MEUBLES

MARBRERIE DE BATIMENT

RÉPARATIONS — PRIX MODIQUES

Vinde Vial

Tonique Analeptique Reconstituant

LE TONIQUE le plus énergique que doivent employer Convalescents, Vieillards, Femmes et Enfants débiles et toutes les Personnes délicates

Le VIN DE VIAL est l'heureuse Association des Médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences, etc. En un mot, tous ces états de Langueur, d'Amalgrissement, d'Épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours fatalement prédisposés.

LYON, Pharmacie J. VIAL, 14, rue de Bourbon, LYON

Au Quina Suc de Vande Phosphore de Chaux

COMPOSÉ des Substances absolument indispensables au Développement de la Chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux



Dépôt à Neuchâtel chez M. BOURGEOIS, pharmacien.

MAISON A. DOLLEYRES

11 ÉPANCHEURS 11

Lainages ondulés, fantaisie nouvelle 0.60

Carreaux fantaisie, laine et coton 1. —

Lainages unis, double largeur 1.30

Velours de coul', p^r garnitures 1.50

Toiles d'Alsace, grand teint, pour robes 0.60

Magnifiques choix de confections, visites, mantilles perlées, Jerseys, Jupons.

Jerseys noirs, tout laine . 3.30

Paletots mi-saison, dernier modèle 7.50

Paletots été, serge ou cachemire 8.50

Mouchoirs blancs ourlés, 50 cm. carré, la douzaine . . 1.50

Cotonnes du pays, 100 cm. de large 0.85

Tabliers fantaisie, à bordure nouvelle 1.20

Jupons popeline laine . . . 2.80

Nappages, serviettes, plumes, éredons, crins.

Mousselines p^r rideaux, dep. 0.25

Toiles écruées pour chemises depuis 0.25

Toiles pour rideaux depuis . 0.25

Coutils matelas, larg.: 150 cm. 1.60

Toile blanche p^r chemises . 0.45

Tapis de table occasion, grande taille 1.60

Serpillères pour écurer . . 0.25

Coupons de 2 à 10 mètres, à vil prix.

Joli choix de crépons et mousselines pour robes.

Magasin fermé le dimanche.

BEURRE FIN

arrivage journalier de la
laiterie Eggemann, à Thoune
en pains glacés de 200 grammes
à 65 cent.

dépôt unique pour Neuchâtel

Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Épancheurs 8.

AVIS AUX AMATEURS

286 A vendre un petit bateau de pêche et quelques filets. S'adresser au bureau de la feuille.

Appareil pour cuire le lait pour les nourrissons, au bain marie, à l'aide duquel on supprime toutes les difficultés de la nourriture artificielle. En vente à la pharmacie FLEISCHMANN.

A vendre une grande baignoire. S'adresser chez Mme Fuhrer-Gacon, rue Saint-Honoré 8.

MACHINES A COUDRE

GRANDE NOUVEAUTÉ

Machines à coudre

ROTATION



Porte-bobine en miniature contenant une bobine de fil.

DERNIÈRE PERFECTION

JUNKER & RUH

PATENT

Porte-bobine contenant la bobine du fil de dessous.

Plus de navettes à remplir, la machine cousant dessous directement avec la bobine de coton. — Plus de casse d'aiguilles, mouvement circulaire très léger et sans aucun bruit.

Ces machines, qui surpassent tout ce qui a été produit jusqu'à ce jour, se vendent seulement au magasin

A. PERREGAUX

Faubourg de l'Hôpital 1, à Neuchâtel.

Garantie assurée. Prospectus franco sur demande.



Quiconque a déjà fait usage de notre incomparable pommade à polir, se méfie de toute contrefaçon et fait bien attention en achetant à notre raison sociale: (O. F. 4100)

ADALBERT VOGT & Co à BERLIN

et à notre marque de fabrique: **seulement ce casque!** qui doit aussi se trouver au fond de chaque boîte. Boîtes de 5, 10, 20 pfg. et au delà.

En vente dans le pays et à l'étranger, partout où les affiches l'indiquent.

GLACES

chez **GLUKHER-GABEREL**
CONFISEUR

ÉPICERIE — DENRÉES COLONIALES
Vins fins et liqueurs

GUSTAVE JUVET
10, Rue des Épancheurs, 10
NEUCHÂTEL

Extrait d'absinthe, 1^{re} marque, verre perdu, 1 Fr. 80 le litre.

Rhum Jamaïque, 1^{re} marque, verre perdu, 1 Fr. 35 le litre.

Cognac fin, 1^{re} marque, verre perdu, 1 Fr. 40 le litre.

Vermouth de Turin, verre perdu, 1 Fr. 35 le litre.

Grand choix de liqueurs fines.

On reprend les litres vides à raison de 20 centimes.

Toujours bien assorti en saucisses au foie et saucissons de Payerne.

GLACIÈRE

à vendre, bien conditionnée. Longueur, 1^m80, largeur, 1^m15, hauteur, 1^m70. S'adresser à M. Paul Bedaux, restaurant du Concert.

Encore quelques meubles que l'on céderait à très bas prix, parmi lesquels un lit à deux personnes très bien conservé. S'adresser rue de l'Hôpital n° 11, au 1^{er}.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter de rencontre un petit char à 2 ou à 4 roues, en bon état. S'adresser rue des Épancheurs 5, au magasin.

APPARTEMENTS A LOUER

Chambre meublée à louer. Rue du Seyon 9, au second.

A louer, à des personnes tranquilles, dans la maison Meylan à Cormondrèche, un logement au soleil, composé de deux chambres, d'un cabinet et dépendances; le tout remis à neuf. Chambre avec porte vitrée donnant sur la rue.

SÉJOUR D'ÉTÉ

aux Geneveys-sur-Coffrane

Belles chambres, grande galerie ouverte et ombragée, pension. Prix modique. S'adr. à Mme veuve Hoene au dit lieu.

A remettre de suite, au soleil levant, un beau logement de 3 chambres, cuisine, cave et dépendances, avec une grande terrasse d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur le lac et les Alpes. S'adresser Gibraltar 5, au 1^{er} étage.

On offre à louer, dès le 15 septembre prochain, le restaurant des Parcs n° 37, se composant de 4 pièces, cuisine, cave, bûcher et dépendances, avec terrasse et portion de jardin.

S'adresser pour renseignements en l'Étude du notaire Juvet, à Neuchâtel.

LETTRÉS DE VOITURE

POUR PETITE ET GRANDE VITESSE

Tirage soigné et bon papier.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Co

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

DESSERT TOUJOURS PRÊT

LES BISCUITS

de l'Anglo-Swiss Biscuit Co, à Winterthur

sont recommandés en marchandise toujours fraîche par

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| Alfred Zimmermann, Neuchâtel. | Mayer fils, confiseur, Locle. |
| Ch. Seinet, comestibles. | G. Verpillod fils, Chaux-de-Fonds. |
| Vve Raymond, Ecluse 21, | A. Winterfeld, nég., |
| P.-L. Sottaz, comestibles, | Elise Schweizer, nég., |
| Zürn, boulanger, Travers. | Société de consommation, Fleurier. |
| Marie Burgat, nég., | Margot-Vaucher, négociant, |
| Franel, boulanger, | Veuve Huguenin, |
| Jean Brugger, boulanger, Couvet. | Huguenin - Combe, Couvet. |
| Th. Zürcher, confiseur, Colombier. | |

Ces biscuits, qui sont de qualité supérieure, se consomment avec le thé, le café et le vin (spécialité avec la bière). Certains biscuits sont recommandés par MM. les médecins aux malades et convalescents.

En détail 30, 35, 40 cent., etc., le quart de livre.

6 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

ENTRE BAIGNEURS

NOUVELLE

Le comte de Vannes ne regretta pas sa journée.

Elle lui avait appris qu'il aimait M^{lle} de Trey et lui permettait d'espérer que, peut-être, ils commençaient ensemble le même rêve. L'incognito dans lequel il se trouvait, vis-à-vis de la jeune fille, donnait à ce naissant amour un piquant tout particulier. Il ne lui déplaisait point, après la répugnance obstinée que M^{lle} de Trey avait montrée à son égard et qu'il ne s'expliquait pas, de la voir se démentir elle-même. Cette bizarrerie de la destinée l'amusait et donnait à sa passion fraîche éclosion une saveur d'originalité et de mystère. Un moment cependant, il se demanda si ce n'était pas un devoir de franchise que de tout dire. Mais à quoi bon, s'il faisait erreur, si Alice ne l'aimait pas? Il n'avait trompé personne, il n'avait pas menti. Et puis, la curiosité le tenait de savoir pourquoi sa cousine n'avait

Droits de traduction et de reproduction réservés.

pas voulu de lui. Cette rencontre à Baden lui semblait si étrange, l'avenir pouvait être si imprévu, qu'il eût été dommage de débrouiller trop vite les fils de l'intrigue. — Attendons la fin, dit-il. Il sera toujours temps de leur dire mon vrai nom.

Le concert passé, les rencontres n'en devinrent pas plus rares pour cela.

Henri de Vannes mit des livres à la disposition de M. Doumerque; et celui-ci, à qui la maigre bibliothèque française, que loue un libraire de la ville, n'offrait guère de ressources, accepta d'ambles et des deux mains.

Les soirées étaient d'une beauté parfaite.

On se retrouvait souvent dans le parc, après le dîner.

Les couchers de soleil sont magnifiques à Baden. La vallée, élargie à l'occident, laisse resplendir tard la pourpre du ciel. L'heure est exquise, et les promeneurs en jouissaient avec délices. La nuit avait jeté déjà sur les collines ses plis d'ombre. De la ville venaient en volées les sonneries de l'Angelus. Sur la terrasse du Kurhaus les trois lampes électriques jetaient leur clarté opaline. Derrière, les jardins restaient dans l'ombre, éclairés seulement par les reflets des pièces d'eau, où le couchant allume comme des moires rouges. A l'occident

le ciel rayonnait comme une fournaise calme, dégradé vers le zénith en tons d'une délicatesse infinie, — où se levaient une à une les étoiles pensives, ou un pâle croissant de lune.

Le séjour de la petite ville, que le comte avait d'abord redouté, en vrai boulevardier qu'il était, devenait chaque jour plus délicieux pour lui. Ces beaux soirs, il éprouvait une jouissance encore ignorée, à se promener le long des allées avec M^{lle} de Trey. Ils causaient de tout et de rien, et il y avait souvent entre eux de ces longs silences qui sont la plus éloquente expression de l'amour.

Alice interrogeait le jeune homme sur sa vocation, sur ses espérances d'avenir, avec un franc et naïf intérêt.

Il lui racontait les péripéties de la vie littéraire; elle s'effrayait de ce mouvement, de cette agitation, de cette fièvre.

Mais les perspectives de succès et de gloire l'enthousiasmaient.

— On voit que vous n'avez pas été dans la cuisine, lui disait le comte en riant, et que vous ne savez pas de quoi elle est faite.

— N'importe! Cette lutte est belle, quand on est jeune et qu'on a l'avenir devant soi.

Puis elle le questionnait sur Paris:

— Je n'y ai fait qu'un bien court sé-

jour, en courant, mais je ne l'ai pas oublié. C'est Sivrel qui vous édite habituellement, n'est-ce pas? Je me souviens parfaitement de sa librairie du boulevard des Italiens.

Elle voulait voir si, peut-être, il n'avait pas gardé mémoire de leur rencontre d'un instant, mais l'écrivain n'avait pas même remarqué la jeune fille qui attendait dans la boutique de son éditeur. Il ne répondit rien.

Le signor Moria se mêlait quelquefois à leurs causeries et affectait alors à l'égard de l'écrivain des manières d'une politesse impertinente qui exaspéraient Henri de Vannes.

L'Italien lui était promptement devenu intolérable, et il devait se violenter pour ne pas laisser voir sa mauvaise humeur en présence d'Alice et de M. Doumerque.

Celui-ci allait mieux et ne craignait plus de sortir le soir. C'était même l'heure qui lui plaisait le mieux pour la promenade, à cause de l'air plus frais, et il aimait à s'en aller à petits pas dans le parc, appuyé sur le bras de sa pupille, tandis que les mélodies de l'orchestre s'élevaient devant le Kurhaus, à demi-couvertes dans les pianissimo par le choc des bocks et le bruit des pieds sur le gravier.

Pour Alice aussi, ces soirées étaient

charmantes. On voyait le bonheur rayonner sur son visage et il semblait vraiment que sa beauté devint plus éclatante encore. Quelquefois elle songeait à son cousin et à cet héritage refusé, mais c'était toujours avec un sourire de joie. En ce moment, si Henri de Vannes avait pu lire dans ses pensées, il eût souri, lui aussi, de ce caprice de l'amour qui conduisait la jeune fille précisément où elle ne voulait pas aller, qui lui avait fait aimer, sous un pseudonyme, celui qu'elle avait repoussé sous son vrai nom, et justement parce qu'elle l'aimait sans le connaître même.

— Quand rentrez-vous à Paris? demanda un soir M^{lle} de Trey à son cousin.

— Je ne sais encore. Peut-être ferai-je un crochet par Montreux et Genève, de façon à être à Paris pour le milieu d'octobre.

— J'ai envie de décider parrain à y aller pour quelques semaines en partant d'ici. C'est une grosse affaire et il me faudra toute une diplomatie. N'en dites mot... et aidez-moi si vous pouvez...

— Certainement, je vous le promets. Et si vous réussissez, j'espère que vous me permettrez d'être votre guide. M. Doumerque connaît-il Paris?...

— Oui, le Paris d'autrefois. Mais voici bien des années qu'il n'y est pas retourné.

294 Immédiatement, un bel appartement de 2 chambres, cuisine, eau et gâletas, exposé au soleil. Sur demande, on céderait chambre et cuisine à un prix raisonnable. S'adresser au bureau de la feuille.

Bel appartement de 5 pièces avec cuisine et dépendances, jouissant d'une belle vue, pour octobre ou Noël, à un 1^{er} étage du quartier salubre et paisible de Vieux-Châtel. S'adresser au n° 13.

SÉJOUR D'ÉTÉ

On offre à louer pour de suite un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser à Ulysse Ducommun, propriétaire, aux Geneveys-sur-Coffrane.

A louer, pour la Saint-Jean, à quelques pas de la poste, un beau logement au soleil, de cinq chambres et dépendances, à de favorables conditions. S'adresser à M. Basting, Evole 12.

A LOUER

Dès la St-Jean, trois appartements de 3 à 4 chambres avec dépendances. S'adresser pour visiter les locaux à Mme Girard-Bille, Ecluse 26, au 2^{me} étage, et pour les conditions à l'Etude Wavre.

CHAMBRES A LOUER

A louer de suite une jolie chambre non meublée et une petite cave propre et fraîche. S'adr. rue du Coq d'Inde 20.

A louer à Marin, pour la belle saison, 3 jolies chambres bien situées au soleil; vue sur le lac et les Alpes. On donnerait la pension si on le désire. Bonne occasion pour des personnes qui aimeraient passer leurs vacances à la campagne. S'adresser à Madame Schiffrerly, à Marin.

Place pour des coucheurs. S'adresser rue des Poteaux n° 8, au magasin.

Jolie chambre meublée, Orangerie 6, rez-de-chaussée, à gauche.

Une chambre meublée à louer, pour un monsieur rangé, et places pour deux coucheurs. S'adresser rue du Pommier n° 4, au 1^{er} étage.

A louer une chambre meublée, indépendante et bien exposée. S'adresser rue de l'Industrie 20, au 1^{er}.

A louer une belle chambre bien meublée, chez Mme Bellenot, rue J.-J. Lallemand 7.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, à partir de Noël prochain, aux abords immédiats de la ville, un vaste terrain — 7 ouvriers environ — à l'usage de jardin potager et de verger. Eau à disposition. S'adresser à M. Ferdinand Richard, propriétaire, Boine 2.

A LOUER tout de suite ou plus tard, à la rue des Chavannes, une grande cave (entrepôt et magasin), 225 fr. par année. S'adresser au magasin de paniers, Place du Marché 3.

— En tout cas, je serai tout à votre service.

Ainsi, tout en marchant et sans s'être dit un mot d'amour, ils faisaient des projets où l'amour avait sa place, jusqu'à ce que M. Doumerque, fatigué, dit en faisant volte-face:

— Voici la rosée qui tombe, il est temps de rentrer chez nous, ma chère enfant.

VII

En revenant d'une promenade solitaire qu'il avait faite du côté de Brougg, le long du chemin qui suit la voie ferrée, Henri de Vannes avait entendu de loin des sons harmonieux égarés dans l'air du soir, et il était entré dans ce jardin de brasserie pour écouter la musique. C'étaient quelques membres de l'orchestre, un quatuor d'instruments de cuivre.

Il commanda un bock et s'assit à l'une des tables reculées. Le jardin était grand, avec des carrés de gazon et des massifs où les géraniums éclataient d'un rouge cru sous la clarté diffuse des lampes, et de magnifiques sapins dont les branches traînaient jusqu'à terre. Il y avait déjà beaucoup de monde et un grand bruit de verres. Au-dessus, le ciel calme s'étendait, tout plein d'étoiles, et les fleurs des rosiers grimpaient embaumaient la brise. A l'occident,

ON DEMANDE A LOUER

On cherche à louer pour de suite un petit logement d'environ deux chambres et cuisine. Adresser les offres sous les initiales D. S. 12, poste restante, Neuchâtel.

Un monsieur et sa dame demandent à louer, pour une dizaine de jours, une grande chambre meublée ou deux petites, si possible aux abords du lac. S'adresser rue du Château 10, 1^{er} étage.

OFFRES DE SERVICES

Une demoiselle allemande demande à se placer comme aide dans un ménage, hôtel ou magasin, avec occasion d'apprendre le français. S'adresser à Maria Studer, chez Mme Bitterlin, à Soleure.

292 Une bonne cuisinière, bien recommandée, cherche une place en ville ou à la campagne, pour trois mois d'été, dès le 15 juillet. S'adresser au bureau de la feuille.

Une fille allemande qui comprend le français, sait faire tout le ménage, demande à se placer. Certificats à disposition. S'adresser à M^{me} Straubhaar, à Bevaix, qui renseignera.

Une cuisinière âgée de 22 ans voudrait se placer tout de suite comme telle ou pour faire tout le ménage dans une famille peu nombreuse. Bons certificats. S'adr. rue du Coq d'Inde 8, au 1^{er}.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, le plus tôt possible, une bonne fille pour tout faire dans le ménage. S'adresser ruelle Dupeyrou n° 5.

On demande un jeune garçon pour porter le lait, le matin et le soir. S'adr. au magasin Prys-Bauverd, rue de l'Hôpital 13.

On demande une domestique de toute confiance, bonne cuisinière, connaissant aussi le service de femme de chambre, pour un petit ménage soigné de la ville. S'adresser à la boulangerie Wenger, rue de la Treille.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande un chauffeur. S'adr. à Frédéric Matthey, à Savagnier.

On demande de suite deux ou trois ouvriers serruriers, chez Bastardoz, constructeur, Industrie 32.

287 Une jeune Bernoise qui a fini son apprentissage de tailleuse, cherche une place chez une tailleuse ou dans une bonne famille comme femme de chambre. Le bureau de cette feuille indiquera.

APPRENTISSAGES

Apprentissage de commerce

Un jeune homme bien élevé et ayant terminé ses classes, pourrait entrer de suite dans une maison de gros de la place pour y faire un apprentissage de commerce. Adresser les offres par écrit case 161, Neuchâtel.

barrées par les troncs noirs, les dernières lueurs du couchant mettaient comme une lance sanglante.

La musique avait un attrait tout particulier dans cette nuit poétique et rêveuse. Henri de Vannes s'était placé à l'écart pour ne pas être gêné dans sa contemplation et sa songerie, que le quatuor berçait voluptueusement. La voix des cors résonnait dans le silence, profonde, grave et presque religieuse, mêlée de mélancolie intense et de tendresse émue. C'étaient des morceaux très simples, de vieux *lieds* allemands pénétrants et tristes, qui avaient plus d'accent encore, qui touchaient davantage dans ce jardin ombreux, où les roses exhalaient leurs parfums et les sapins leur arôme sous ce ciel étoilé et limpide. La musique y prenait le sérieux d'un chant d'église et la solennelle douceur d'une prière.

Assis dans l'ombre, une cigarette aux lèvres, dont le vent emportait la fumée en vagues flocons, le jeune homme restait silencieux et pensif, écoutant les cors joyeux parfois, parfois désolés, toujours vibrants d'amour.

Après son dîner, il était sorti dans le parc, mais il n'y avait trouvé ni Alice ni M. Doumerque. Sans doute celui-ci était un peu souffrant et sa pupille lui tenait compagnie.

On désire placer un jeune homme âgé de 16 ans, pour apprendre jardinier. Adresser les offres à Monsieur Fritz Pomey, à Boudry.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu samedi matin, en ville, une montre en argent. Prière de la rapporter Faubourg du Château 7, contre récompense.

AVIS DIVERS

MUNICIPALITÉ DE BOUDRY

Toutes les personnes non domiciliées dans le ressort municipal, mais qui y possèdent des immeubles, de même que les contribuables à l'impôt municipal domiciliés à Boudry, qui possèdent des immeubles dans d'autres localités du canton, sont invités à faire parvenir d'ici au 10 juillet prochain, au Conseil municipal, une déclaration signée, indiquant la nature, la situation et la valeur de ces immeubles, à défaut de quoi ils seront taxés sans recours.

Boudry, 24 juin 1887.

Conseil municipal.

Une famille honorable de Soleure désire placer en échange son fils de 14 ans contre une fille ou un garçon à peu près du même âge, pour apprendre le français. S'adr. à M. L. von Arx, chaudronnier à Soleure. (S477Y)

GUÉRISONS

de BREMICKER, médecin praticien, à Glaris

Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, médecin praticien, à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes :

Goutte. J. Imdorf, Fischeln près Kréfeld.
Eruptions au visage, boutons, tannes. K.-W. Schneider, Délémont.
Catarrhe de l'estomac, langueur d'estomac, dérangement des fonctions digestives, inappétence, éructation, flatulences. J. Hugener, Unterägeri.
Pâles couleurs, anémie, frissons, pâleur du visage se succédant de rougeur, abattement, surtout dans les jambes, palpitation, asthme, inappétence, névralgie, maux de tête, diminution des règles. Mlle Hugener, Unterägeri.
Rhumatisme, catarrhe de l'estomac. M. Steinmann, Ökingen.
Herpès, dartres (Psoriasis), démangeaison à diverses parties du corps depuis 18 ans; âge 62 ans. Jacques Elmiger, Oberberisoll près Hohenrain.
Catarrhe vésical chronique, épreintes; âge 56 ans. J. Rätz, Messen.
Rhumatisme, trouble du système nerveux. J. Baumgartner, Berne.
Eruptions au visage, boutons, tannes. G. Brunner, Königsfelden.
Goutte, volumineuse, asthme depuis longtemps. K. Schoop, Utwil.
Dartres avec démangeaison, névralgie, migraines violentes, chute des cheveux. Mlle Elise Anker. Mme Feissli-Anker, Tris.
Catarrhe intestinal chronique, constipation, flatulences, ardeur d'urine depuis 4 ans; je fus traité par cinq médecins sans aucun résultat. J. Egli, Gattikon.
Catarrhe guttural, toux, expectoration, enrouement. Hermine Gerber, Langenthal.
Ver solitaire avec tête en deux heures, sans cure préparatoire; j'employais d'autres remèdes, vantés dans les journaux, sans aucun résultat. Lina Moor, Aussersihl.
Taches de rousseur, dès l'enfance. G. Faas, Langenthal.
Rhumatisme depuis 25 ans, douleurs très violentes. Mme Küser, Küssnacht.
Dartres (Eczéma), avec démangeaison depuis 20 ans; âge 56 ans. Mme Hardy, Genève.
Catarrhe de l'estomac, crampes d'estomac, constipation. U. Jaggi, Ökingen.
Incontinence d'urine, atonie de la vessie, dès l'enfance; âge 26 ans. Aucune récidive n'est arrivée. Gottlieb Leus, Weinfelden.

Le local de l'Union chrétienne de jeunes gens est transféré à la rue du Musée n° 4.

Changement de domicile

Rodolphe GERBER, couvreur, annonce à MM. les architectes, entrepreneurs et à son honorable clientèle que son domicile actuel est rue de Flandres n° 7. Se recommande.

Mais, quand les musiciens se furent tus et que la foule se dispersa, Henri, au moment où il allait sortir du jardin, vit le professeur à quelques pas devant lui, descendant le petit escalier qui donnait sur la route, accompagné de M^{lle} de Trey à laquelle il signor Moria avait offert son bras.

Le Sicilien lui parlait presque tendrement, penché vers son oreille, et elle l'écoutait en riant.

Le comte de Vannes, qui ne s'attendait pas à cette découverte, en ressentit un mouvement de violent dépit; Alice de Trey ne l'aperçut pas et elle disparut dans l'obscurité avec ses deux compagnons; le comte ralluma une cigarette et se promena encore une grande heure au bord de la Limmat dont le murmure était plus distinct dans le grand silence nocturne.

Il était trop agité pour rentrer chez lui immédiatement et, en allant et venant d'un pas fiévreux sous l'allée de tilleuls où sa cigarette faisait un point de flamme:

— Ah çà! me serais-je trompé?... murmurerait-il entre ses dents, d'une voix qui n'avait rien d'aimable.

(A suivre.) Adolphe RIBAUD.

Un commerçant

très instruit, n'ayant pas de dettes et dont le commerce est prospère, désirerait se marier avec une jeune personne ou une jeune veuve, instruite, honnête et de bonne famille, ayant une petite dot, au minimum de 6000 fr. Discretion absolue garantie. S'adresser Genève, poste restante, S. C. 1871. (C. 4583 X.)

AVIS

A partir du 24 courant (Saint-Jean), le soussigné prend la suite du petit café: CAFÉ DU MARCHÉ, rue de la Promenade Noire. Il espère, par une bonne consommation, mériter la confiance du public.

Neuchâtel, le 21 juin 1887.

Léon DELLEY,

ancien adjudant de gendarmerie retraité.

On désire placer courant juillet, au Vignoble, chez un instituteur marié, un garçon de douze ans, docile et robuste. On exige des soins affectueux et une surveillance active surtout dans les préparations d'école. Prière d'adresser les offres case 1238, à la Chau-de-Fonds.

RECOMMANDATION

Le soussigné se recommande aux habitants de la ville et des environs pour les réparations de meubles, vernissage, polissage, cirage de parquets. Sur demande, il se rend à domicile.

JEAN GOBBI,

rue du Neubourg n° 23, Neuchâtel.

VARIÉTÉS

Le jubilé de la reine Victoria.

La fête des enfants dans Hyde-Park.

On écrit de Londres le 22 juin :

« Nous avons eu aujourd'hui une fête champêtre commémorative Lancret et Watteau n'en ont jamais vu, comme ils n'en ont probablement jamais rêvé; une fête champêtre pour les enfants, où ils ne se tiennent pas dans des poses voulues, où « leur premier mouvement n'est pas de rester tranquilles », mais où ils s'ébattent, jouent, se roulent dans l'herbe, mangent et boivent à peu près tout ce qu'ils veulent; une fête champêtre pour trente mille enfants, dont beaucoup ne voient pas le soleil souvent. L'idée de cette fête est presque un trait de génie de la part de ceux qui connaissent les quartiers pauvres de Londres, et savent combien de misères et d'ennuis ces enfants supportent d'un bout de l'année à l'autre.

D'énormes barriques de limonade et de bière de gingembre, rangées autour de dix tentes, sont desservies par des dames de la haute société, et par de vrais garçons de café et de restaurant, en cravate blanche et habit noir. Les enfants n'en reviennent pas; aussi faut-il les voir ouvrir de grands yeux et accepter le verre ou la coupe remplie des mains de « ces grands seigneurs ». Des provisions de bouches, ils n'en ont pas besoin. On leur a donné en entrant dans le parc des sacs contenant chacun un pâté de viande, un grand morceau de gâteau, deux petits pains d'épice aux raisins secs et une orange. La statistique devient éloquent de temps en temps. Il n'a pas fallu moins de 30,000 de ces pâtés, autant de grands morceaux de gâteau, deux fois le nombre de petits pains et 30,000 oranges pour nourrir tout ce petit monde. Quant aux liquides, je n'essayerai même pas de vous dire le nombre des barriques; il y en a assez pour mettre à flot un bâtiment de guerre, et une fois le bâtiment lancé, on pourrait même compléter l'illusion en mettant sur son parcours une montagne de glace d'une dimension assez respectable, car 5000 kilogrammes de glace ont été absorbés dans la journée.

Le spectacle est vraiment très beau. Sur un terrain d'un kilomètre et demi de longueur et un demi-kilomètre de largeur, et entouré des arbres séculaires du Hyde-Park, on a aménagé une espèce de kermesse, avec des théâtres de marionnettes, des guignols anglais, des scènes de massacre et toutes sortes de jeux. Puis on a lancé un grand ballon, et à quatre heures et demie la reine est arrivée. En attendant on se promène. Bien que le terrain soit très grand, il n'y a pas de danger que les enfants se perdent, parce qu'on a pensé à tout. Devant moi est une tente avec un grand écriteau: « Les enfants perdus doivent venir ici. » Et voyez le progrès: des 30,000 enfants qui sont là, il n'y en a pas un seul qui ne sache lire.

Mais l'heure avance, et voici que la reine arrive, entourée, précédée et suivie par la cavalerie indienne, par les grands officiers de sa maison, par ses enfants. Elle s'arrête près de l'endroit où flotte le drapeau national: un millier de voix fraîches et enfantines chantent le *God save the queen*, puis le centième psaume. On finit par le *Rule Britannia*. La reine part, au milieu des acclamations. Chacun de ces enfants a, en outre, reçu une belle coupe en faïence, ornée du portrait de la reine. Une petite fille de douze ans, Frances Dunn, a été présentée à la reine. On l'avait choisie parce que, depuis sept ans qu'elle fréquente l'école, elle n'avait pas manqué un jour de venir à sa classe.

A six heures, tout était terminé, et cette fois-ci sans le moindre accident. »

L'empoisonnement par le tabac.

L'Illustration du 11 juin dernier contient sous ce titre ce qui suit:

L'abus du tabac peut donner lieu à des troubles aigus et chroniques d'intoxication qui sont parfois d'une haute gravité. La manière de fumer a une grande importance au point de vue des effets qui peuvent se produire.

M. Favarger distingue quatre principaux types de fumeurs de cigares:

1° Ceux qui avalent la fumée ou plutôt qui l'inhalent. Dans ce cas la nicotine peut agir directement sur la muqueuse pulmonaire;

2° Les fumeurs qui se contentent d'as-

* * * Le numéro de l'Univers illustré du 25 juin présente un intérêt exceptionnel. Il s'ouvre par un remarquable dessin de marine, illustrant un des épisodes les plus émouvants de « Pêcheur d'Islandé », le chef-d'œuvre de Pierre Loti; et il renferme une quadruple page comprenant tous les portraits des quatre-vingts conseillers municipaux de Paris, ainsi qu'une pittoresque double-page où se trouvent réunies les vues de tous les théâtres de Paris.

pirer, et chez qui l'action nocive reste limitée au pharynx et au larynx;

3° Les fumeurs qui tiennent constamment leur cigare entre les lèvres, et qui avalent alors une certaine quantité de salive mélangée de nicotine. Chez ceux-là, il peut y avoir une action directe sur la muqueuse stomacale;

4° Enfin, les fumeurs qui font usage de porte-cigares insuffisamment entretenus.

Les moyens propres à éviter la nicotine chronique consistent, d'après M. Favarger:

1° A ne jamais fumer à jeun, de manière à ce que la nicotine n'agisse que sur l'estomac plein, et afin de profiter de l'action anti-nicotinique de l'acide tannique contenu dans certaines boissons (vin rouge, café, thé).

L'acide tannique est le meilleur antidote de la nicotine.

2° A ne pas tenir les cigares dans la bouche d'une façon permanente;

3° A renouveler et nettoyer souvent les porte-cigares;

4° Enfin, à faire alterner les cigares forts avec d'autres plus faibles, de manière à diminuer, autant que possible, la quantité de nicotine ingérée dans l'estomac.

La force d'une baleine. — Un ingénieur anglais a eu la fantaisie de calculer, en chevaux-vapeur, la force réelle d'une baleine. Le cétaqué qu'il a observé mesurait 22^m50, et pesait 75,800 kilogrammes; il filait à raison de 12 milles (21,600 mètres) à l'heure.

Etant donnée la forme, le poids et la vitesse de cette baleine, l'observateur en a déduit qu'elle était animée d'une force de 145 chevaux-vapeur.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Une réunion de la Ligue des patriotes a eu lieu vendredi soir à Paris, elle réunissait 5000 assistants. M. Deroulède a été acclamé.

On a entendu des discours de MM. Deroulède, Sansbœuf et Deloncle protestant contre le jugement de Leipzig. Ces discours ont été très applaudis.

M. Deroulède a terminé en louant le patriotisme de Gambetta, qui n'aurait pas chassé le général Boulanger. Cris de: Vive Boulanger!

A l'issue de la réunion, une foule de 20,000 personnes a parcouru les boulevards jusqu'au Cercle militaire en criant: «Vive Boulanger!» Aucun incident grave.

La plupart des journaux regrettent de pareilles manifestations stériles ou même nuisibles; ils constatent cependant le ton relativement modéré des orateurs, dont les discours n'ont eu aucun caractère de provocation ou de menace.

Serbie

La légation de Serbie à Paris dément formellement les bruits qui ont couru sur le projet d'abdication du roi Milan.

Turquie

On assure que le gouvernement anglais a décidé que, si la convention anglo-turque n'est pas ratifiée immédiatement après les fêtes du Baïram, il la retirera en bloc; il n'admettra aucune modification et refusera toute promesse spéciale, même pour l'évacuation éventuelle.

Les conservateurs reconnaissent que sir Drummond Wolff a échoué dans sa mission en voulant trop obtenir, mais ils ne veulent pas l'admettre ouvertement.

Un article du Nord déclare que la ratification de la convention anglo-turque inflammerait tous les traités garantissant l'intégrité de l'empire ottoman et ouvrirait une ère de complications orientales.

Le bruit que le prince de Saxe-Cobourg a accepté le trône de Bulgarie, est démenti.

Russie

Le procès intenté aux nihilistes arrêtés par la police de Saint-Petersbourg, postérieurement au dernier attentat contre le tsar, s'est terminé jeudi. Des 21 accusés, 15 sont condamnés à mort. Pour 8 d'entre eux le jury implore la grâce de l'empereur. Les débats n'ont rien présenté de saillant, sauf en ce qui concerne l'assassinat du colonel Soudeïkin, chef de la police. On a eu la preuve manifeste que ce fonctionnaire avait à sa solde toute une bande de nihilistes et ourdisait lui-même des complots pour se donner publiquement la gloire de les déjouer.

C'est ainsi que le meurtre du grand-duc Wladimir et du ministre Tolstoï avait été prémédité avec sa connivence. Il se réservait d'intervenir au dernier moment, comme un dieu tutélaire, et de ruiner ainsi le crédit du chef de la gendarmerie, dont il convoitait la place. Mais les nihilistes eurent vent de ce double jeu et le firent assassiner peu de jours avant la date fixée pour l'attentat.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

D'après les renseignements venus de Londres, l'état du prince impérial d'Allemagne s'est considérablement aggravé à la suite des fatigues du jubilé. On sait que malgré les instances des médecins, il a voulu figurer dans le cortège des Altesses qui escortaient la voiture de la reine. Tout le monde a remarqué le visage abattu du prince, qui faisait des efforts visibles pour se maintenir à cheval. Immédiatement après la cérémonie, il est rentré à Norwood. Sa faiblesse était telle que le docteur Mackenzie a renoncé à examiner la gorge, redoutant pour le malade les fatigues de l'exploration. Le Kronprinz n'a pu assister au dîner de gala que la reine offrait aux rois et aux princes venus à Londres. Les convives ont été frappés de la tristesse de la princesse impériale, qui s'était rendue à Buckingham-Palace avec ses filles, les princesses Victoria et Sophie.

Vendredi l'empereur Guillaume a paru à midi dans la véranda du palais et a été acclamé par la foule. A deux heures il a fait une promenade en voiture découverte avec sa fille la grande-duchesse de Bade.

L'empereur a fait don au musée des Hohenzollern, à Berlin, de toutes les adresses et de tous les présents qui lui ont été envoyés à l'occasion du 90^{me} anniversaire de sa naissance. Ces objets sont exposés dans la galerie dite des Ancêtres.

Un vol important a été commis jeudi matin à Londres, dans un hôtel d'Euston-Road. La victime de ce vol serait un Français arrivé il y a quelques jours de Paris. On lui a dérobé un sac de voyage contenant des bijoux d'une valeur de plus de 160,000 francs. On croit que le voleur est un individu qui avait fait avec le Français le voyage de Calais à Douvres.

La police a envoyé à tous les bijoutiers la description des objets dérobés.

M. Santo-Venia a fait une dernière démarche auprès du procureur de la république, lui demandant d'intervenir contre M. Mielvaque, le ravisseur de M^{lle} de Mercédès Campos, mais le procureur lui a répondu que cette dernière étant majeure, la justice française ne pouvait pas intervenir, puisque M^{lle} Campos a déclaré qu'elle avait suivi M. Mielvaque volontairement.

M. Santo-Venia a fait une démarche analogue auprès de l'ambassade espagnole à Londres, mais il a reçu une réponse analogue. Les parents de M^{lle} Campos considèrent dès lors l'affaire comme terminée et abandonnent M^{lle} Mercédès à sa destinée.

Le désastre de Packs. — Les nouveaux détails qui arrivent de la catastrophe de Packs sur le Danube, donnent à ce désastre un caractère plus épouvantable encore qu'on ne l'avait annoncé d'abord. Des 400 personnes qui se trouvaient sur le *Ferri*, le navire qui a chaviré, 300 ont péri. Les bateliers, assure-t-on, étaient ivres, et la barque, la plus grande qui jusqu'ici ait circulé sur le Danube, était surchargée au delà de toute mesure. Outre les passagers, le *Ferri* transportait encore un certain nombre de chevaux et de bœufs destinés au marché. Pour surcroît de calamité le vent soufflait fortement au moment de l'accident. Lorsque la barque, qui tenait beaucoup de la nature d'un radeau, a été détachée, on a immédiatement remarqué qu'elle s'enfonçait trop dans l'eau, et l'immersion s'est encore accentuée lorsqu'elle est entrée tout à fait dans le courant. C'est alors que la panique a gagné les passagers qui, en se jetant d'un bord à l'autre, ont fait chavirer l'embarcation.

Les cris poussés par les malheureux qui tombaient à l'eau ont été entendus à une lieue à la ronde. Les victimes qui ont été repêchées se tenaient les unes aux

autres par groupes de dix, vingt, trente et même quarante noyés. Le prêtre, l'abbé Szpiès, qui après avoir donné la bénédiction à tout le monde en masse, s'est jeté dans le fleuve et a gagné la rive à la nage en tenant un enfant dans les bras, est mort une heure après de la rupture d'un vaisseau sanguin.

Les cadavres ont été déposés en ligne sur le rivage où les parents et amis sont allés les reconnaître au milieu d'indicibles émotions. Les traits de tous les noyés portaient l'empreinte d'horribles souffrances morales, et les vêtements d'un grand nombre étaient complètement lacérés.

Dimanche on a repêché 112 cadavres et le lendemain 140. Des familles entières, depuis les grands parents jusqu'aux petit-fils, ont disparu dans le désastre.

Une femme s'est sauvée en se tenant à la queue d'un cheval tombé du *Ferri*, qui a nagé vers le rivage.

Tous les passagers qui se trouvaient sur le navire semblent avoir perdu la tête au moment du désastre, si non le nombre des victimes eût été bien moindre, par suite des centaines d'embarcations qui se sont détachées de toutes parts pour sauver les passagers; ceux-ci s'accrochaient tous à la fois aux mêmes nacelles et les entraînaient par leur poids. Il y a eu des victimes même parmi les sauveteurs qui étaient allés au secours des malheureux qui se noyaient.

NOUVELLES SUISSES

Nord-Est. — Un nouveau bulletin communiqué vendredi aux journaux, s'exprime ainsi:

« En présence des réclamations soulevées par l'administration des chemins de fer du Nord-Est, le Conseil fédéral confirme la décision prise le 6 courant d'après laquelle il est interdit à la Compagnie de disposer, du solde du compte de profits et pertes aussi longtemps que le Conseil fédéral n'aura pas pris une décision sur la construction des lignes du moratoire. L'administration du Nord-Est sera informée de ce qui précède avec cette remarque, que les motifs sur lesquels se base cette mesure sont indiqués dans la résolution prise aujourd'hui par le Conseil fédéral au sujet de la construction des lignes moratoires.

« D'après les réserves inscrites dans cette résolution, le Conseil fédéral a le droit de déterminer, lors de l'examen de la justification financière pour les lignes du moratoire à construire en premier lieu, l'emploi net du produit de l'année 1886, et c'est pour cette raison qu'il doit maintenir sa décision du 6 juin dernier. »

Ecole d'horticulture de la Suisse romande. — Dans une quinzaine de jours s'ouvrira, sous la direction de M. E. Vaucher, l'Ecole d'horticulture de la Suisse romande sise à Châteline, canton de Genève.

Cette institution comprend un domaine d'environ six hectares avec plusieurs bâtiments d'habitation et d'exploitation, entre autres une nouvelle et vaste construction spécialement destinée à l'Ecole, dans laquelle se trouvent salles d'études et de cours, réfectoire, dortoirs et chambres pour une trentaine d'élèves; dans le sous-sol sont le fruitier et les serres à légumes; en face de cette construction s'élève une très grande serre neuve avec pavillon central, nouvellement établie, qui est un modèle d'élégance et de bien-facture; elle a été primée dans plusieurs expositions d'horticulture.

Non seulement un certain nombre de demi-bourses créées par plusieurs cantons romands en faveur de cette Ecole ont été immédiatement placées, mais le département fédéral de l'agriculture vient d'aviser le Conseil d'Etat qu'il accorde à l'Ecole d'horticulture de la Suisse romande un subside annuel équivalant au tiers des dépenses faites pour l'enseignement.

L'enseignement est divisé en deux parties, l'enseignement théorique et l'enseignement pratique. Il comprend les trois branches principales: arboriculture, culture maraîchère et floriculture. Chacune de ces branches sera dirigée par un jardinier-chef; les élèves divisés par petits groupes travailleront à tour de rôle tantôt dans une branche, tantôt dans l'autre.

L'enseignement théorique et les branches spéciales seront donnés pour la première année par neuf professeurs différents qui sont: *Botanique*, M. Ernest Privat, professeur de sciences naturelles

dans les écoles supérieures de Genève; *Arboriculture fruitière et d'ornement*, M. Ed. Vaucher, directeur; *Culture maraîchère*, M. Guillermin, ancien professeur d'horticulture en France; *Floriculture*, M. U. Brunner, professeur d'horticulture à l'école d'agriculture de Lausanne; M. H. Correvon, directeur du jardin alpin à Genève, M. H. Weber de Quédlinbourg; *Français*, M. Jaques, instituteur; *Apiculture*, M. Fussy, apiculteur à Genève; *Ménuiserie et charbonnage*, M. J. Boy.

La durée des études étant de deux ans, il ne sera reçu pour la première année que 14 à 15 élèves au maximum; sur ce chiffre, 12 déjà sont inscrits et ont été déclarés aptes à être reçus; ce sont: 4 Genevois, 4 Vaudois, 2 Neuchâtois, 1 Schaffhousois, 1 Hollandais. Trois ou quatre demandes n'ont pu être admises ou ont été renvoyées d'une année.

Le comité de surveillance nommé par les actionnaires est composé de MM. Ernest Pictet, banquier, Antoine Martin, propriétaire, Veyrassat, ingénieur. Le capital nécessaire est presque entièrement souscrit. (*Journal de Genève.*)

Tir fédéral. — Le Conseil fédéral a délégué pour le représenter au Tir fédéral à Genève MM. Droz, président, Herstein et Hammer.

Tir fédéral. — M. Courvoisier, consul général suisse à Mexico, vient d'annoncer au comité du tir fédéral l'envoi d'un don d'honneur consistant en une couronne de laurier argent, ornée de vingt pièces d'or de vingt dollars. La colonie suisse de Mexico, dont M. Courvoisier est l'organe, désire que ce prix, d'une valeur approximative de 2500 fr., destiné à la cible *Patrie*, ne soit divisé sous aucun prétexte. Ce serait donc, jusqu'à nouvel avis, le premier prix.

Berne. — Après une longue discussion au sujet de la grève actuelle des menuisiers, la Société bernoise des industries et des métiers a voté à l'unanimité la résolution suivante:

Considérant: 1° que les patrons depuis une série d'années travaillent incontestablement avec énergie au relèvement des métiers manuels, et sont disposés à donner satisfaction aux vœux justifiés des ouvriers; 2° que les ouvriers se montrent au moins fort indifférents aux efforts faits pour améliorer la situation et que leurs exigences en beaucoup de cas doivent être considérées comme des extorsions arbitraires;

Constate que les patrons ont l'obligation de se défendre collectivement contre ces empiètements des ouvriers, et de se prêter un secours mutuel soit moral, soit matériel par tous les moyens qui sont à leur disposition.

Il a été proposé en outre de créer une caisse de réserve pour les patrons et le comité a été chargé d'examiner cette question. En outre, dans la prochaine assemblée de délégués, le comité de la Société suisse des métiers sera invité à examiner la question des moyens d'éviter ces suspensions de travail. Une souscription ouverte pendant la réunion en faveur des maîtres menuisiers a produit 422 fr.

SAINT-GALL. — Les brodeurs de la Suisse orientale ont formé une association pour l'avancement de leur industrie. Le comité de cette société vient de prendre une résolution qui a causé un grand émoi à St-Gall. Considérant que les trois maisons F. Fenkart, Julien Dalhoff, Boitelle et Fougault portent par leur manière de faire le commerce un préjudice grave à l'industrie de la broderie, le comité en question a décidé la mise à l'index de ces maisons. Tout rapport avec elles doit être rompu, les employés et ouvriers ont été engagés à ne plus travailler pour leur compte, etc. Les employés de ces trois maisons qui n'auront pas quitté leur place actuelle dans le délai de trois mois ne seront plus admis par aucun autre patron.

APPENZEL. — Le Saentis (2435 m.) a été escaladé samedi pour la première fois cette année à partir d'Urnäsch, mais avec la plus grande peine; en beaucoup d'endroits, il a fallu encore tailler des marches dans la neige. Un ascensionniste qui avait voulu faire complètement seul cette expédition s'est assez mal trouvé de sa présomption; en effet, il a glissé sur un champ de neige, s'est fortement écorché et contusionné, a perdu son bâton de montagne et ses provisions de route, et pour comble de désagrément a dû passer la nuit à la belle étoile; le dimanche matin seulement il est arrivé à

la cime, dans un état assez lamentable, et s'est hâté de se livrer dans l'auberge à un sommeil réparateur.

VAUD. — On mande de Grandson:

Mardi soir, entre 7 et 8 h., les deux frères W. ont pris un bain qui aurait pu leur coûter la vie. Ces deux imprudents, par la grosse bise qui soufflait, s'étaient aventurés sur le lac pour relever des filets. A peine leur opération était-elle commencée qu'une vague énorme remplissait leur frêle embarcation, qui ne tardait pas à enfoncer. Le plus courageux s'élança à la nage contre le bord, sans trop s'inquiéter du reste; tandis que l'autre, plus brave, ramassait le chapeau que le premier avait oublié, ainsi que les rames, chargeait le tout sur le bateau qu'il avait réussi à retourner, puis revenait à la rive, tirant le canot à la remorque par l'anneau, nageant d'une main, ayant les pieds chaussés d'une paire de bottes.

GENÈVE. — On se propose d'établir un tramway électrique de Genève à Coppet.

CHRONIQUE NEUCHATOISE

VAL-DE-TRAVERS. — Le Conseil fédéral a accordé au conseil d'administration du chemin de fer régional l'autorisation de créer une hypothèque de premier rang, pour la somme de 50,000 francs, sur son embranchement Fleurier-Buttes, dans le but de couvrir l'emprunt de même valeur destiné à l'achèvement de cette dernière ligne et à l'exhaussement des bâtiments des stations de Couvet, de Môtiers et de Saint-Sulpice.

CHRONIQUE LOCALE

La période de beau temps et d'un ciel inaltérable qui durait depuis le 5 juin a pris fin samedi dans la matinée par une pluie qui est tombée jusqu'au soir avec intermittences, au milieu d'une atmosphère lourde et chaude. Le soir quelques éclairs. — Hier la journée a commencé avec le soleil, mais vers dix heures le ciel s'est couvert, et un orage a éclaté à 11 heures, accompagné d'une pluie abondante. Les récoltes et les sources presque à sec se réjouiront de cette riche température.

V^{me} Exposition suisse d'agriculture à Neuchâtel 1887.

Le comité des subsistances vient de terminer ses achats pour la cantine de la fête. Ils sont faits par bouteilles rendues au fur et à mesure des besoins, à la cantine, par les fournisseurs et à leurs frais.

Ces derniers sont tenus à livrer le maximum auquel ils se sont engagés, le comité, de son côté, n'est lié que pour la quantité qui sera exigée par la consommation réelle.

Après dégustation sur échantillons et confrontation de ces derniers avec les vases, les achats, soit environ 60,000 bouteilles de blanc et 15,000 bouteilles de rouge, des années 1884, 1885 et 1886, ont été arrêtés comme suit:

Blanc 1884. — Fournisseurs: MM. Paul Favarger (cave de la Rochette), Arthur Jeanrenaud, Nicole Banguerel, Henri Schelling.

Rouge 1884. — Fournisseurs: MM. Alfred Morel, Nicole Banguerel, Edouard Vieille, Jules Vavre (caves du Palais) et Vuagneux à Auvernier.

Blanc 1885. — Fournisseurs: MM. Paul Favarger (cave de la Rochette), Arthur Jeanrenaud, Henri Schelling.

Rouge 1885. — Fournisseurs: MM. Samuel Chatenay, Ed. Robert à Haute-rive, Alexis Vouga à Cortaillod, Vuagneux à Auvernier.

Blanc 1886. — Fournisseurs: MM. C.-A. Périllard, propriétaire-encaveur, Samuel Chatenay, Jean de Montmolin (château d'Auvernier), Alexis Vouga à Cortaillod.

Rouge 1886. — Fournisseurs: MM. Samuel Chatenay, Jean de Montmolin, Alexis Vouga à Cortaillod.

Sauf une exception, le vignoble en bise de Neuchâtel s'était complètement abstenu et n'avait envoyé aucun échantillon.

AVIS TARDIFS

Une dame seule, habitant la campagne, demande une bonne parlant français. S'adresser à Mme Bauer, à Mouruz.